[date]

Monsieur le [Député/Maire] / Madame la [Députée/Mairesse] – cette lettre peut être envoyée à des députés fédéraux et provinciaux, ainsi qu'à des maires ou conseillers municipaux - modifiez le texte en rouge ci-dessous en conséquence],

Animé(e) par la ferme conviction que les droits de la personne n'ont pas de date de péremption, je souhaite attirer votre attention sur un sujet important : **le vieillissement chez soi.** Il s’agit de la capacité des personnes âgées à vivre en toute sécurité, de manière indépendante et confortable dans leur propre domicile et dans leur collectivité, indépendamment de leur âge, de leurs revenus ou de leurs capacités. Les services de vieillissement chez soi consistent en des **soins à domicile formels** pour aider aux activités telles que le bain, la préparation des repas et les soins infirmiers, ainsi qu’en des **programmes communautaires qui favorisent le bien-être physique et émotionnel**. Il peut également s’agir de **modèles innovants de logements** communautaires pour les personnes âgées, tels que les collectivités de retraités formées naturellement.

Selon un sondage réalisé en 2023**, 90 % des Canadiens âgés de 45 ans et plus préféreraient les soins à domicile plutôt que de déménager dans un établissement de soins de longue durée.** En plus d’être la grande préférence du public, les soins à domicile sont également plus rentables (voir « *Ageing in the Right Place »* par l’Institut national sur le vieillissement). Pourtant, en 2020-2021, **les provinces canadiennes ont consacré en moyenne 33 % de leur budget total de soins de longue durée (SLD) à des options de soins à domicile et en milieu communautaire,** dont 67 % à des établissements de SLD.

Les adultes de plus de 65 ans constituent le groupe démographique dont la croissance est la plus rapide au Canada, et nos services de soins de santé et nos services communautaires doivent s’adapter rapidement pour respecter leurs droits et répondre à leurs besoins. La solution réside en partie dans **des services communautaires de qualité, centrés sur la personne, qui permettent de vieillir chez soi.** Chaque ordre de gouvernement a un rôle à jouer à cet égard, et c’est pourquoi je vous demande instamment, en tant que [représentant(e) fédéral/provincial/municipal], **d'appeler à un financement accru, ciblé et équitable des services permettant de vieillir chez soi.** Ces services devraient refléter les besoins propres au contexte local et faire l’objet d’une surveillance afin d’en assurer la reddition de comptes et la qualité.

Je vous saurais gré d’utiliser votre position pour **attirer l’attention [du Parlement/de la législature provinciale/de l'assemblée nationale/du conseil municipal] sur la nécessité d’élargir l’accès aux services de vieillissement chez soi**.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à cet enjeu important et du soutien que vous lui accorderez.

Je vous prie d’agréer l’expression de mes meilleurs sentiments,

[Signature]

[Nom]